

► Vers une voie d'eau bas carbone et économe en énergie

VNF ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre des objectifs de la France de neutralité carbone à l'horizon 2050 et de réduction de 40 % de la consommation d'énergies fossiles d'ici à 2030, VNF articule la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la performance énergétique de la voie d'eau autour de trois enjeux :

- consommer moins ;
- consommer mieux ;
- produire vert et stocker le carbone.

Il s'agit pour l'Établissement de confirmer la plus-value environnementale du mode fluvial et de la voie d'eau. Découvrez les axes de progrès pour préparer l'avenir énergétique et la décarbonation de la voie d'eau de demain.

200 000 t

C'EST L'ESTIMATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ANNUELLES LIÉES À L'ACTIVITÉ DE VNF, SOIT L'ÉQUIVALENT DES ÉMISSIONS MOYENNES ANNUELLES DE 17 000 PERSONNES.

Verdissement de la navigation fluviale

- Performance énergétique et réduction des émissions carbonées des bateaux (fret et tourisme)
- Propulsion et avitailement des bateaux en énergies alternatives (électricité, hydrogène, gaz, etc.)...



Production d'énergies renouvelables

- Production hydroélectrique (microcentrale, hydrolenne)
- Projets de centrales photovoltaïques (au sol ou flottante)
- Ouvrages fluviaux à énergie positive...



Ouvrages et bâtiments économes en énergie et bas carbone

- Optimisation thermique, énergétique et hydraulique des ouvrages (écluses, stations de pompage...), des bâtiments et de l'éclairage
- Des outils connectés de suivi et de pilotage de l'énergie (smart grids)
- Achat d'énergies d'origine renouvelable
- Recours au fluvial pour le transport des matériaux et déchets de chantiers VNF



Mobilité durable des personnels

- Véhicules VNF à faibles émissions
- Réduction des déplacements par le télétravail
- Soutien aux transports durables (transports en commun, vélo, ...)



Valorisation des déchets

- Tri et valorisation des déchets : verts, d'exploitation, des chantiers VNF et des usagers
- Transfert vers des centres de tri ou des usines spécialisées pour la production d'énergie ou de nouvelles matières premières



Stockage CO₂ dans la biomasse : végétalisation et plantations sur les sites de gestion des sédiments ou le long de la voie d'eau

